





COMMUNIQUE DE PRESSE

6 juillet 2021

Préservation de l'habitat de l'abeille domestique et de son service de pollinisation

Les Chambres d'agriculture, ADA France et l'ITSAP-Institut de l'abeille ont signé le 6 juillet 2021 une convention de partenariat au profit de la durabilité des exploitations agricoles et apicoles.

La filière apicole et les filières agricoles constituent des activités économiques à part entière. Les pratiques agricoles façonnent l'habitat de l'abeille domestique et conditionnent certaines productions apicoles. Quant à l'apiculture elle contribue à la pollinisation de plantes cultivées ou sauvages.

Ce partenariat gagnant-gagnant est décliné à l'échelle locale :

- pour favoriser l'acquisition de connaissances et les partager entre agriculteurs et apiculteurs,
- pour promouvoir le développement des activités agricoles et apicoles dans les territoires,
- pour développer des outils d'aide à la décision et assurer le transfert des pratiques favorables et des références produites.

«Les études de l'ITSAP-Institut de l'abeille et de ses partenaires techniques et scientifiques démontrent l'efficacité de certains changements de pratiques pour concilier les enjeux des agriculteurs et des apiculteurs sur les territoires.»

Sylvain Lafarge, président de l'ITSAP-Institut de l'abeille

«Les Chambres d'agriculture présentes sur l'ensemble du territoire accompagnent les agriculteurs dans leur démarche de préservation des abeilles en assurant la diffusion de bonnes pratiques; les abeilles jouent un rôle essentiel pour la pollinisation des cultures.»

Luc Servant, vice-président des Chambres d'agriculture et président de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle Aquitaine

«Le réseau des ADA, par son engagement dans cette convention avec les Chambres d'agriculture et avec l'ITSAP-Institut de l'abeille, ambitionne de contribuer à la connaissance de l'apiculture, pour une meilleure prise en compte de ses pratiques et de ses besoins. Notre objectif est également, et avec les partenaires de cette convention, d'identifier et d'harmoniser les démarches vertueuses et constructives sur l'ensemble du territoire national par l'innovation, la médiation, et dans le respect des diversités de terrains »

Christophe ZIMMERMAN, président d'ADA France

Contacts presse:

Chambres d'agriculture France : <u>Iris.roze@apca.chambagri.fr</u> / 06 09 86 02 26 ITSAP-Institut de l'abeille : axel.decourtye@itsap.asso.fr – 06 25 78 29 97

ADA France: elodie.colombo@adafrance.org - 06 76 78 34

ITSAP-Institut de l'abeille

L'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP-Institut de l'abeille) concourt au développement de l'apiculture à travers l'expérimentation, la recherche appliquée, l'assistance technico-économique, la diffusion des références techniques et la formation des apiculteurs.

L'ITSAP-Institut de l'abeille conduit des actions avec les Associations régionales de développement apicole (ADA), la recherche publique (INRAE, ANSES, CNRS) et les structures techniques agricoles. Ses actions décidées par les représentants professionnels de la filière apicole, traduisent les attentes et préoccupations du terrain et concourent aux objectifs de compétitivité et de durabilité des exploitations apicoles.

https://itsap.asso.fr/ http://blog-itsap.fr/

Chambres d'agriculture France

Créées en 1924, les Chambres d'agriculture constituent aujourd'hui un réseau au service du développement des agricultures et des territoires. Elles accompagnent les agriculteurs, sur les aspects techniques, économiques, environnementaux et réglementaires et contribuent au dynamisme économique des territoires en lien avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

Fortes de leur légitimité de terrain, des 4 200 élus professionnels qui les administrent, de près de 8 000 collaborateurs, les Chambres d'agriculture sont des établissements publics qui représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier.

www.chambres-agriculture.fr

@ChambagriFrance

ADA France

ADA France, Fédération du réseau de développement apicole, a pour objectif de concourir par tous les moyens au développement de l'apiculture, en assurant la coordination nationale des actions des Associations régionales de développement apicole (ADA) et groupements apicoles qu'elle représente. 14 associations régionales (dont deux en outremer) et le Groupement des Producteurs de Gelée Royale (GPGR) composent, avec ADA France, le réseau des ADA.

Le réseau des ADA accompagne les apiculteurs professionnels et pluriactifs dans l'installation et la gestion de leur exploitation et participe activement aux réflexions liées à la filière apicole dans les instances locales et nationales.